



PARCOURS CERTIFICATION AMF

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AH400	42 h	Bases	Mixte	210 €

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

Identifier le rôle des autorités de tutelle : l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Connaitre les obligations auxquelles sont soumis les Conseillers en Investissement Financier (CIF)
Expliquer comment la Banque Centrale Européenne (BCE) agit sur les taux d'intérêt
Être à l'aise avec les droits renforcés des clients en cas de démarchage
Comprendre la différence entre un titre et un contrat financier
Être à l'aise avec le fonctionnement du marché obligataire
Savoir expliquer les risques des investissements sur les marchés actions
Faire la différence entre la gestion active et la gestion passive
Identifier les différences entre un marché primaire et un marché secondaire
Connaitre les différents types d'ordres sur un marché
Savoir expliquer la fiscalité des particuliers sur les placements financiers
Valider l'examen AMF généraliste

Information complémentaire :

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
ici >

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

- Fiches pratiques
- Vidéos de présentation des points clés à retenir
- Test de positionnement et examen blanc
- Rapports personnalisés
- Quiz d'entraînement en adaptive learning
- Classes virtuelles ou en présentiel de renforcement (sur demande)

Chiffres clés

Nouvelle formation en 2026

Formateur(s) :

Cette formation a été concue par les formateurs de notre partenaire Nouvelles Donnes.

PROGRAMME

- A. Cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international
- B. Déontologie, conformité et organisation déontologique des établissements
- C. Sécurité financière : lutte contre le Blanchiment, le terrorisme et la corruption ; les embargos
- D. Réglementation « Abus de marché »
- E. Commercialisation d'instruments financiers, démarchage bancaire et financier, vente à distance et conseil du client
- F. Relations avec les clients
- G. Instruments financiers, crypto-actifs et leurs risques
- H. Gestion collective / Gestion pour compte de tiers
- I. Fonctionnement et organisation des marchés
- J. Post-marché, et infrastructures de marché
- K. Emissions et opérations sur titres
- L. Bases comptables et financières

Validation des acquis :

- Test de positionnement
- Examen blanc
- Score obtenu à l'examen AMF généraliste : 80% sur chacun des deux types de question A et C

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Collaborateurs de Banque de détail :

- Chargé d'accueil
- Conseiller bancaire à distance
- Conseiller bancaire particulier
- Conseiller Patrimonial agence
- Gestionnaire de Patrimoine
- Responsable d'agence
- Conseiller bancaire professionnel
- Chargé d'affaires Entreprise

Collaborateurs du secteur de l'assurance :

- Les métiers de l'assurance n'ont pas d'obligation de passer la certification AMF.
- Néanmoins, l'assurance vie pouvant porter une multitude importante de supports, la vérification des compétences clés peut s'avérer utile.
- Par ailleurs, les engagements des acteurs autour de la RSE renforcent l'intérêt pour la Finance Durable.
- Les asset managers des compagnies d'assurance sont de leur côté soumis aux obligations de la Certification AMF

Asset management

- Les métiers de la Gestion d'Actifs doivent avoir reçu la Certification AMF.
- Quelques métiers éligibles : gérant, analyste financier, responsable de la compensation d'instruments financiers, responsable du post-marché, négociateur d'instrument financier...

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

210,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 06/02/2026 à 10:33